

Les arrêts maladie, de nouveau « priorité » de l'exécutif

« Bercy veut à nouveau s'attaquer au dossier de l'indemnisation des arrêts maladie », titre **Le Echos** alors qu'inquiet de l'augmentation du coût d'indemnisation, Bruno Le Maire, a promis de faire de ce sujet – déjà dans le viseur l'an dernier – une « priorité ». Le retour de ce dossier sur le haut de la pile suscite déjà quelques craintes chez les partenaires sociaux. Une des pistes consisterait à repousser le jour à partir duquel la Sécurité sociale couvre (partiellement) la perte de revenus des salariés absents. Le patronat plaide plutôt pour que les personnes en arrêt de travail ne puissent plus être indemnisées ni par leur employeur ni par la Sécurité sociale pendant un, voire plusieurs jours. Avec l'instauration de ces « jours de carence d'ordre public », les Français seraient forcément frappés au portefeuille en cas d'arrêt maladie. De quoi, selon le Medef et la CPME, les dissuader de lever le pied sans raison valable. (Les Echos, p.2)